IEME ANNÉE — N° 432 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17 ; RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16 Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 6 OCTOBRE 1917

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 25 centimes
ETRANGER. . . . 30 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME
ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être acceptés pour moins d'un an ni partir de l'un de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 25 centimes
ETRANGER. . . . 30 —
AuxBureaux du Journal seulement et par poste

La tâche de notre douzième année

Aux dix ans révolus de *La Française*, nous adressions un appel pressant à ses amis pour qu'ils l'aident à entrer dans une ère de progrès plus rapide. Cette ère est ouverte ; l'année qui vient de s'enfuir nous a donné des satisfactions pleines d'espoir. Le nombre des abonnés de notre journal s'est accru de mois en mois. De hauts encouragements lui sont venus. C'est ainsi que son numéro du 10 juin dernier, contenant un tableau des professions féminines, industrielles et commerciales, a été, grâce à des subventions du Conseil Général de la Seine et du Conseil Municipal de Paris, répandu dans les écoles de la Ville et du Département pour servir à l'orientation professionnelle des jeunes filles. D'autre part, le Ministre de l'Instruction publique a provoqué, d'après les données de ce numéro, une enquête des Universités de province qui nous permettra d'établir des tableaux semblables pour toute la France.Une propagande que nous avons entreprise au moyen de notre numéro du 2e juin, en faveur de la création d'écoles d'apprentissage selon le modèle de l'Ecole Rachel s'est faite sous le patronage déclaré du Ministère du Commerce.

Notre œuvre de soutien pratique et moral des femmes, notre effort pour les éclairer sur les importantes questions d'aujourd'hui et de demain et sur leur tâche patriotique ont été de toutes parts reconnus. Jamais année ne nous apporta plus d'efficace dévouements.

Pendant le silence des vacances même, le mouvement des abonnements nouveaux quoique ralenti n'a pas été interrompu, tant l'intérêt excité par nos numéros de juin et de juillet fut vif. Pour la première fois depuis bien des années, la suspension des vacances n'a été que de deux mois; nous devons nous en réjouir, bien que nous ayons dû renoncer à les raccourcir encore comme nous lavions un moment espéré.

Donc, nous avons marqué un progrès sensible; mais il faut qu'il continue car nous devons pouvoir rendre tous les services, toujours plus nombreux et divers qu'incombent à un journal féministe.

Et les besoins matériels de tous les journaux s'accroissent cruellement à l'heure présente. Nos seuls frais d'imprimerie sont aujourd'hui presque le double de l'année dernière où jusqu'aux derniers mois, ils étaient restés stationnaires depuis la guerre.Nous avons donc besoin de compter plus que jamais sur nos amis pour soutenir, élargir même notre budget et nous y comptons. Plusieurs nous ont donné déjà mieux que des promesses.Nous les remercions.Nous remercions ici tous ceux qui nous ont aidé l'an dernier.

Nous voudrions pouvoir ne pas augmenter le prix de nos abonnements.C'est dire qu'il nous en faudra beaucoup de nouveaux, car la proportion des frais diminue à mesure que le tirage augmente. Nous comptons sur une propagande intense de nos abonnés, que nous nous efforcerons de leur faciliter, comme ils le verront plus loin.

Nos lecteurs se souviennent sans doute de notre numéro du 21 octobre 1916 où nous présentions une revue d'ensemble de la tâche du féminisme pendant ces années de guerre et pour l'avenir. Cette tâche peut se résumer ainsi ; la mise en valeur de toutes les forces féminines au service de la Patrie, de l'humanité ; car la formule embrasse, avec tous les grands intérêts généraux, les intérêts particuliers de chaque femme.

Unies à toutes les associations féministes, nous nous sommes efforcées ici de prendre notre part de cette tâche immense. Et plus clairement que jamais, il nous est apparu que tous les problèmes sociaux aboutissent au problème du travail professionnel des femmes. On sait quels moyens précis nous avons commencé d'employer en vue d'améliorer les conditions de ce travail, de le rendre plus heureux et plus fructueux. Nous nous attacherons particulièrement à développer ces moyens.

Quoiqu'on pense sur le principe encore si mal éclairci du travail professionnel des femmes, même si l'on croit préférable pour la femme, pour la famille, pour la Société que la jeune fille, l'épouse et la mère se consacrent exclusivement aux occupations domestiques, il n'est plus aujourd'hui personne d'assez aveugle pour nier que le concours féminin soit, de par le monde entier, indispensable au travail public. La guerre a obligé d'y recourir largement et à l'improviste; ses suites en maintiendront longtemps, on le prévoit l'évidente nécessité. Or, incontestablement des maux graves ont été jusqu'ici liés au travail mercenaire des femmes soit au dehors, soit à domicile. Et la civilisation se trouve en face de ce problème : multiplier le nombre des Travailleuses amoindrir les inconvénients du Travail féminin qui, pourtant, semblerait devoir croître nécessairement en raison de son extension.

La solution est moins difficile qu'elle ne paraît à première vue. Et lorsqu'on regarde de près, on distingue que les maux issus du Travail des Femmes proviennent surtout de ce qu'on l'a jusqu'ici, au long des siècles, traité comme un accident à la fois méprisable et dangereuse; et qu'on s'est appliqué beaucoup plus à la restreindre qu'à en améliorer les conditions.

Il crée, disait-on, un danger pour la moralité et pour la santé des femmes, un danger pour la fondation et l'organisation du Foyer, un danger pour l'ordre économique qu'il surcharge. Et on l'interdisait autant qu'on pouvait.

Il serait cent fois trop long d'essayer de démontrer ici que les maux qui le suivent proviennent surtout de ce principe d'interdiction. Bornons-nous à relever les remèdes à ces maux indiqués par les moralistes et les économistes qui se sont occupés de la « question du travail des Femmes» depuis qu'elle s'est posée positivement, c'est-à-dire depuis le premier quart du dix-neuvième siècle. Legouvé, Jules Simon, Leroy-Beaulieu avec beaucoup d'autres ayant formellement reconnu, il y a près de cent ans, l'impossibilité d'enrayer l'expansion du travail des femmes ont non moins formellement signalé des réformes indispensables. C'étaient d'après eux :

Le relèvement des salaires et, par conséquent, l'extension des débouchés.

Le développement de l'éducation professionnelle féminine.

Le développement de l'éducation ménagère.

La protection matérielle et morale des Travailleuses isolées.

La protection matérielle et morale de la Famille ouvrière et tout particulièrement de la Maternité.

Ce programme auquel on n'avait jusqu'ici que faiblement travaillé reste le nôtre. Nous y ajoutons ce quon avait jadis insuffisamment entrevu :

L'éducation sociale des Travailleurs des deux sexes et de leurs patrons.

Le relèvement de l'éducation morale des hommes.

La restriction de la main-d'œuvre étrangère.

⁂

Entre les diverses parties de notre tâche, celle qui se résume par ces indications nous attachera le plus particulièrement. L'œuvre d'orientation professionnelle des femmes que nous avons commencée s'amplifiera ; et au souci de l'éducation professionnelle s'ajoutera, plus activement que jamais, celui de l'éducation physique et de l'éducation morale de l'adolescence qui sont essentiellement liés à la réforme des conditions du travail féminin, comme du travail en général, d'ailleurs. Et la question du droit politique des femmes, solidaire de toutes les réformes féministes et sociales gardera à côté de celle du travail sa place prépondérante.

Nous appelons à notre aide toutes les bonnes volontés.

Répétons-le, les femmes ont été jusqu'ici dans le monde une force plus qu'à demi détruite ou dévoyée. Elles sont aujourd'hui, par la mort ou l'infirmité de millions d'hommes, la plus grande force du monde. Elles y feront dans le présent et l'avenir du bonheur ou du malheur selon la conception que les Sociétés auront de leur activité et l'emploi qu'elles en sauront faire. Et si les femmes le veulent cette conception et cet emploi seront ce qu'ils doivent être.

Jane MISME.

L'activité Féminine à l'Etranger

La place nous manque cette semaine pour mettre à jour, les faits du mouvement féministe à l'étranger pendant nos vacances. Nous ne voulons pourtant point laisser paraître ce numéro sans rendre brièvement hommage aux sublimes femmes qui ont fondé en Russie le « Bataillon de la Mort » sur lequel notre ami Paul-Hyacinthe Lujeon vient de publier, dans le journal suisse *Pour la Femme et pour le Droit*, un magnifique article que toutes les féministes doivent connaître et que nous espérons pouvoir reproduire.

LES FEMMES DANS LES GRANDES COMMISSIONS

Un nouveau résultat des campagnes féministes pour l'entrée des femmes dans les grandes commissions administratives et consultatives doit être enregistré ici.

Dans la Commission formée en mai dernier au Ministère de l'Intérieur pour étudier les meilleures conditions de réglementation et de perfectionnement de cinématographe figurent parmi vingt-neuf hommes éminents, *Mme Pauline Kergomard*, l'inspectrice générale des écoles maternelles et *Mme Mauger* secrétaire générale de la Fédération nationale des Amicales d'institutrices et d'institutrices de France et des Colonies.

POUR L'EMPLOI! des Femmes aux Champs

UN EXEMPLE A SUIVRE

Quels résultats aura donné l'appel pressant du gouvernement français à la main-d'œuvre agricole féminine ? Cette question ne concerne pas bien entendu, les travailleuses habituelles des champs paysannes ou villageoises, mais les citadines par lesquelles on souhaitait les renforcer.

Nous croyons savoir que ces résultats ne répondent point au grand élan de bonne volonté qui s'est manifesté.Les agriculteurs ont hésité à enrôler les équipes d'ouvrières par trop novices qu'on leur offrait et qui n'auraient gagné, faute d'habileté, ni le salaire ni même seulement les repas qu'il eut fallu leur donner. On sait aussi qu'il en est tout autrement en Angleterre. Comment s'y sont pris pour cela nos voisins, il est intéressant de le connaître.

La vie agricole est, entre toutes, celle vers laquelle il faudrait orienter les femmes des villes si on veut enrayer la désertion des campagnes et remédier aux désastres qu'elles a déjà causé. Aussi *La Française* se fait-elle un devoir de servir les initiatives qui s'y emploient. Le « Conseil National des Femmes Françaises » nous adresse aujourd'hui une communication qu'il reçoit d'Angleterre et qui lui sert de base pour la campagne nouvelle qu'il met à son programme. Nous appelons toute l'attention de nos lecteurs sur l'exemple donné par les Anglaises et sur l'appel du « Conseil National ».

⁂

Dès 1915, l'abandon de la terre a créé en Angleterre un péril pressant. Depuis cinquante ans environ les femmes et les filles de fermiers avaient à peu près abandonné le travail agricole, les hommes partis elles ne purent comme le firent nos paysannes prendre la place des absents. Le Ministère de l'Agriculture organisa au printemps 1915 l'armée des ouvrières agricoles dans laquelle s'enrôlèrent les femmes de toutes les classes.

Déjà en 1916, environ 140.000 femmes s'étaient mises à travailler la terre. Le Ministère assure à chaque ouvrière 14 shillings par semaine pendant son stage d'étude et lorsqu'elle est pourvue d'un poste le salaire minimum est de 18 shillings.

Elle est équipée, c'est-à-dire qu'elle est pourvue d'une paire de bottes en cuir, de deux blouses de toile, d'une culotte et d'un chapeau ; en outre il lui est délivré gratuitement un billet lui permettant de se rendre dans un lieu qui est désigné.

Dans les chefs-lieux de canton il y a des bureaux organisés par les dames du voisinage : dans ces bureaux se font inscrire les étudiantes agricoles,les fermiers y viennent chercher des travailleuses. Le stage des étudiantes se fait dans une ferme école. Je citerai celle de Bucklands en Berkshire qui m'a semblé remarquable en tous points. Une jeune écossaise de 25 ans, en est la Directrice. Toutes les étudiantes étaient des jeunes filles ou femmes du monde. Levées à 5 heures du matin leur travail ne prend fin qu'à 5 h. du soir. Je les ai vues sarcler, labourer, panser les chevaux, battre le beurre, nettoyer les étables. Leur entrain, leur bonne humeur, leur obstination de vaincre la fatigue musculaire inévitable au début, m'ont remplie d'admiration. Toutes m'ont déclaré se porter à merveille. Toutes se réjouissaient à la pensée d'occuper bientôt un poste utile. Le stage est d'environ six semaines. Un grand nombre d'étudiantes se spécialisent dans les travaux de laiterie.

En général on groupe les ouvrières agricoles dans les cottages loués par les dames patronesses. Une cuisinière ou une gouvernante tient le ménage. On parvient à loger et à nourrir fort convenablemet l'ouvrière moyennant 14 shillings environ par semaine.

L'exemple si courageux des « ladies» a a eu pour effet de ramener à la terre beaucoup de paysannes qui jadis méprisaient tout travail agricole, chez nous la situation n'est pas évidemment la même mais que de jeunes filles habitant la campagne et qui demeurent parfaitement oisives. Ne pourrait-on les grouper dans chaque région, constituer des équipes agricoles qui rendraient de grands services dans nos campagnes si pauvres de bras. N'y aurait-il pas là un avenir pour les jeunes filles, si nombreuses qui demeurent actuellement sans ressources.

Des femmes du monde s'associent déjà en Angleterre pour former des entreprises agricoles, les unes se spécialisent dans les élevages de basse-cour, d'autres entreprennent, organisent des laiteries, certaines plus hardies dirigent avec succès l'exploitation d'une ferme.

Il serait à souhaiter que nous imitions cet exemple.

M. CAROF.

La section du Travail du C. N. F. F. qui reçoit cette intéressante étude la soumet à l'attention des femmes françaises.

La section est toute disposée à étudier cette question cet hiver : elle recevra avec intérêt les idées ou les offres qu'on pourra lui communiquer à ce sujet (53, rue Scheffer, Paris).

La Française donnera dans un prochain numéro les impressions d'une des nouvelles ouvrières agricoles anglaises sur sa vie aux champs.

Au Parlement

Notre distinguée collaboratrice, Mme Madeleine Chevalier-Marecq qui, cette dernière année, a créé et tenu cette rubrique d'une façon si remarquée, nous donnera dans un prochain numéro, la récapitulation du travail accompli par les Chambres et le Gouvernement en faveur des causes qui nous intéressent, et la liste complète des lois encore pendantes relatives à ces causes. Elle reprend aujourd'hui ses compte-rendus hebdomadaires au point où elle les a laissés en juillet dernier.

Pour les aveugles et les amputés

M. Pierre Masse vient de déposer son rapport sur le projet de loi tendant à relever le taux des pensions militaires pour infirmités en cas de cécité absolue ou d'amputation de deux membres.

Voilà le principe admis : les aveugles et les amputés des deux membres, autrement dit, tous ceux qui sont constamment obligés d'avoir recours à l'aide d'autrui auront droit à une majoration de pension. Quelle sera cette majoration ? Nous n'avons pas sous les yeux les chiffres du rapport de M. Pierre Masse. Si nous nous fions à ce qu'en a dit la grande presse, cette majoration serait de 225 francs et serait attribuée à tous, sans qu'il soit tenu compte du grade.

Pense-t-on que cette somme dérisoire sera suffisante pour rétribuer le dévouement et l'abnégation de ceux ou de celles qui se consacreront au service de ces pauvres infirmes ? Pour ce prix trop minime que le chiffre très réduit de leur pension ne leur permettra pas de parfaire — pourront-ils espérer s'entourer d'autres soins que ceux d'une mère ou d'une épouse ? Pourront-ils espérer se créer une famille, un foyer ?

J'entends bien : l'Etat qui se doit de ne pas abandonner ses héroïques défenseurs dans la détresse, ouvrira ses Invalides à ceux dont le terrible destin aura fait des aveugles ou des amputés de deux membres, incapables de vivre et de se servir seuls.

Mais alors que l'on semble mettre tant de parcimonie à octroyer à ces malheureux une pension qui les mettrait à l'abri du besoin, l'hôtel des Invalides disposera d'un budget énorme dont la plus grande part servira à payer les officiers de tous grades chargés de l'administration et le personnel qui y sera attaché.

Sait-on que quelques mois avant la guerre le budget des Invalides dépassait 100.000 francs (130.000, paraît-il) et que l'Hôtel n'hospitalisait alors que 10 ou 12 braves ?

Et ce sera toujours la cage — ou la caserne — pour ces grands enfants que les infirmités rendent un peu puérils, par tant plus sensibles au manque d'affection et de tendresse.

Qu'on leur donne donc les moyens de vivre chez eux les années qu'il leur reste à vivre, pour qu'ils ne désirent pas cette mort qui n'a pas voulu d'eux !

La loi du 22 juillet 1912

Nous savons que M. Etienne Flandin a déposé le 9 février dernier, sur le bureau du Sénat, un rapport sur sa proposition de loi tendant à compléter les articles 21 et 23 de la loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et adolescents et sur la liberté surveillée.

Le décret qui a été signé le 7 juin 1917 n'apporte des modifications qu'au décret d'administration publique qui est intervenu le 31 août 1913, notamment en instituant une commission de patronage et de contrôle près des institutions charitables, colonies pénitentiaires, etc., auxquelles peuvent être confiés les mineurs condamnés.

Dans ce décret du 7 juin 1917, nous lisons :

Article 10. — Auprès de chacun des établissements visés par le paragraphe 2 de l'article 6 de la loi du 22 juillet 1912, il est institué une commission de patronage et de contrôle composée du préfet du département ou de son représentant, du premier président de la cour d'appel et du procureur général ou de magistrats désignés par eux, du bâtonnier de l'ordre des avocats près le tribunal du chef-lieu du département, du président ou d'un délégué du comité de défense des enfants traduits en justice, de l'inspecteur d'académie ou de son représentant, d'un médecin désigné par le préfet et de *deux personnes* désignées par la commission elle-même et choisies parmi celles qui se seraient signalées *par l'intérêt qu'elles portent à la cause de l'enfance.*

Cette commission de patronage et de contrôle nous semble réunir, sinon toutes les compétences, du moins toutes les autorités ; nous ne voyons pas cependant qu'il y soit fait la moindre place aux femmes malgré tout *l'intérêt qu'elles portent à la cause de l'enfance.*

S'il nous était permis d'espérer que les *deux personnes* désignées par la commission pussent être des femmes, nous aimerions à le voir *expressément* écrit dans le décret, sans quoi il est probable que les commissions trouveront plus simple et plus commode (l'habitude !) de désigner des hommes.

Dans les Commissions

La Haute-Assemblée a élu M. Amic, sénateur des Alpes-Maritimes, membre de la Commission supérieure du Travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

M. C. M.

Guerre à l'Alcool

Nous comptons reprendre et mener aussi activement que jamais la lutte contre « l'ennemi de l'intérieur » qui, plus encore que les Allemands décime notre race. Nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices que, entre toutes les sociétés qui participent à cette lutte, l'*Alarme* (45, rue Jacob) s'est signalée par l'énergie, le courage et l'éclat des campagnes de presse de son président, M. Jean Finot ; et par la persévérance et l'efficacité de sa propagande. Nous donnerons prochainement une revue de son travail et de ses succès. Parmi ceux-ci les Parisiens peuvent remarquer l'affichage permanent dans les tramways, de son appel aux « Françaises et aux jeunes Français ». C'est un succès gagné par de longues peines. Tandis que M. Clémentel, ministre du Commerce avait immédiatement favorisé la pose de cette saisissante affiche dans tous les bureaux de poste de France, que plusieurs maires de Paris, tels ceux du 14e et du 16e arrondissement, M. Ferdinand Brunot et M. le Docteur Bouillet, les placardaient bien en vue en divers endroits de leur mairie, l'ancien préfet de police, M. Laurent, s'abritant derrière l'autorité de M. Malvy, avait résisté à toutes les demandes d'autorisation d'affichage dans les tramways. Les Compagnies cependant avaient consenti à cette propagande. Rendons ici à M. Hudelo l'hommage reconnaissant de *L'Alarme* et du féminisme ; dès son arrivée à la Préfecture de Police, il donnait au président de *L'Alarme* l'autorisation désirée.

Rappelons que les lectrices de *La Française* peuvent trouver une raison de se joindre à *L'Alarme* dans le fait que la directrice de ce journal en est une des secrétaires.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*, Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président: M. JEAN FINOT.

Carrières Féminines

Nous publions sous cette rubrique tous les renseignements pratiques relatifs au travail professionnel des femmes.

RENTRÉE DES ECOLES PROFESSIONNELLES

ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FEMININ
(20, rue Pergolèse, Paris, 16e)

La rentrée de l'Ecole d'Enseignement technique féminin dont nous avons annoncé l'organisation il y a quelques mois aura lieu le 8 octobre. Certaines des jeunes filles qui ont travaillé à l'Ecole depuis le mois de janvier ont déjà pu sans peine trouver une situation. D'autres, préférant perfectionner leur instruction technique, deviennent des élèves de seconde année ; quelques-unes peuvent d'ailleurs avoir pour la demi-journée une occupation rémunérée en dehors de l'Ecole. Un nouveau noyau d'élèves qui s'annonce comme devant être plus considérable que le premier, se forme pour les cours de première année. Une section préparatoire sera, en outre, organisée pour les jeunes filles non encore aptes à entrer directement en première année.

ECOLE COMMERCIALE DE JEUNES FILLES
(38, rue de Naples).

La Chambre de Commerce de Paris a, l'année dernière, ouvert une Ecole Commerciale pour jeunes filles, 38, rue de Naples. Cette création annoncée seulement vers la fin des vacances répondait à un tel besoin que 163 jeunes filles étaient inscrites pour la rentrée d'octobre 1916.

Cette année, avec les seuls agrandissements possibles pendant la période que nous traversons, plus de 210 élèves sont inscrites.

Les programmes sont établis de manière à former des femmes instruites pouvant tenir des places dans le commerce, l'industrie et la banque, tout en étant capables de bien diriger un foyer.

La Direction de l'Ecole est confiée à Mlle Domino, qui dirigea également les cours d'adultes de la Chambre de Commerce depuis le décès de Mlle Malmanche, créatrice en France de l'enseignement commercial pour les femmes, et sous les ordres de laquelle Mlle Domino fut pendant vingt et un ans.

ECOLE PRATIQUE DE HAUT ENSEIGNEMENT COMMERCIAL POUR LES JEUNES FILLES
(292, rue Saint-Martin).

Fondation de l'Association des Institutrices diplômées (Voir *La Française* du 14 juillet dernier) et demander le programme et tous renseignements à la Secrétaire générale au siège de l'Association, 43, rue Richer.

ECOLE DE GOUVERNANTES FRANÇAISES
(43, rue Richer).

Mêmes indications que pour la précédente.

ECOLE NORMALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
(51, boulevard de l'Hôpital).

Dans sa section industrielle forme des professeurs de dessin pour les cEoles pratiques de commerce et d'industrie de jeunes filles qui existent à Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Brest, Cherbourg, Dijon, Dreux, Firminy (Loire), Le Havre, Marseille, Nantes, Nice, Pont de Beauvoisin (Isère), Reims, Roubaix, Rouen, Saint-Etienne, Tourcoing. (Nous donnerons sur cette école d'autres renseignements.)

ECOLE DE SURINTENDANTES D'USINE
(8, rue de Penthièvre)

Nous publierons dans le prochain numéro ou le suivant un article sur les très heureux débuts de cette institution.

LA VIE MOINS CHERE

LA VIE MOINS CHERE ECOLE NATIONALE DES ECONOMIES ET DE L'EPARGNE
(19, quai Malaquais).

Il y a environ deux mois nous annoncions sous le titre de *La vie moins chère*, la création d'une « Ecole Nationale des Economies et de l'Epargne ».

Son objet ? Préparer des délégués capables de vulgariser ici et en province de sages et *indispensables* notions d'économies. On va donc faire un effort dans notre pays pour apprendre au public français ce qui est la préoccupation constante de nos amis les Anglais : la nécessité des restrictions et leur importance pour la victoire définitive. Ce fut un succès ! Les conférences préparatoires et d'adaptation furent suivies avec enthousiasme et les examens auxquels elles aboutirent donnèrent d'intéressants résultats. Déjà à Paris, en banlieue, en province un certain nombre de déléguées, préparent le terrain qu'elles ensemenceront à la rentrée.

L'Ecole Nationale des Economies et de l'Epargne pour compléter le recrutement de ses envoyées — convenablement rétribuées — organise, une nouvelle série de conférences d'adaptation et de travaux pratiques après laquelle des expériences culinaires, faites en public, auront lieu.

Les dames et en particulier les institutrices de la ville de Paris, possédant de sérieuses connaissances d'hygiène et d'économie domestique, qui voudraient collaborer à l'œuvre sont priées de se faire inscrire par lettre adressée à Mme la Directrice de l' « Ecole Nationale des Economies et de l'Epargne », 19, quai Malaquais, Paris.

INSTITUT MUSICAL ET DRAMATIQUE

L'Institut Musical et Dramatique Professionnel, a fait la réouverture de ses *cours gratuits* de musique et de déclamation, le lundi 1er octobre. Se faire inscrire au siège des cours : 9, rue de Rivoli, Paris (4e).

ECOLE DE NOTARIAT A LYON
(2, avenue de la Bibliothèque).

Une intéressante fondation vient à l'appui de la campagne que nous avons entreprise ici pour l'admission des femmes aux fonctions notariales. Voici en quels termes elle fut récemment annoncée dans la presse lyonnaise :

Appel à l'élément féminin pour le notariat

Le notariat français, comme toutes les corporations du reste, a très largement payé son tribut à cette terrible guerre. Aussi le recrutement du personnel des clercs et le remplacement des vides déjà si nombreux deviendront-ils très difficiles et préoccupent-ils et avec raison le notariat.

Dans ces conditions, j'ai pensé que le moment était venu de rompre avec les anciennes habitudes en faisant appel à l'élément féminin. Le personnel féminin ne demande qu'à travailler et à gagner honorablement sa vie. Il s'assimile en général très facilement les choses quand l'instruction primaire a été bonne. Cet élément nouveau, suffisamment préparé et dégrossi, pourrait très rapidement rendre de grands services au notariat et au pays. Au bout de six mois de cours spéciaux, il lui fournirait non seulement de bonnes copistes, mais encore des clercs de début, des comptables et bientôt des clercs de formalités. Les mieux douées pourraient peut-être devenir plus ambitieuses encore.

Depuis longtemps déjà, les femmes ont pénétré, par la dactylographie, dans les études et les bureaux. L'Etat lui-même vient de les admettre au concours de certaines écoles spéciales.

Pour s'inscrire dès à présent à ces cours spéciaux, qui s'ouvriront à Lyon le 1er octobre prochain, si les adhésions sont suffisantes, s'adresser au secrétariat de la Chambre des notaires à Lyon, avenue de la Bibliothèque, 2, qui fournira tous renseignements utiles.

F. BALLY, *notaire honoraire,*
Directeur de l'Ecole de notariat de Lyon.

ECOLE HOTELIERE DE GRENOBLE

Le conseil de perfectionnement de l'Ecole hôtelière, réuni sous la présidence de M. Léon Perrier, député de l'Isère, a examiné la situation actuelle de ce nouvel organisme. Les cours se sont ouverts le 1er octobre, dans d'excellentes conditions. L'enseignement théorique se fait dans le vaste et confortable immeuble mis à la disposition de l'Ecole par la Chambre de Commerce. L'enseignement pratique est donné dans un des grands hôtels de la ville.

D'après son programme cette école doit recevoir des jeunes filles.C'est croyons-nous la seule en France avec l'Ecole Hôtelière féminine de Paris qui donne un tel enseignement aux femmes.

LES LIVRES

LES IDÉAUX DE L'ORIENT, LE RÉVEIL DU JAPON

par Okakura (Kakuzo), traduit par Jenny Serruys, préface de M. Auguste Gérard, ancien ambassadeur de France au Japon (éd. Payot, Paris 1917).

Okakura est un historien et critique d'art mort assez jeune, peu de temps avant la guerre. Il a consacré son existence à défendre ce qu'il jugeait être l'idéal japonais, à maintenir le Japon dans sa voie historique. D'après lui, son pays a dans l'Asie, une mission particulière : c'est là que se concilient les deux grandes conceptions humaines de la vie ; le Japon est le musée de la civilisation antique parce que c'est sur son sol, vierge de toute incursion étrangère, que les trésors d'art, détruits en Chine et dans l'Inde par les guerres et les troubles successifs, ont été le mieux conservés. Le génie propre du Japon « le porte à accueillir le nouveau, sans renoncer aux anciennes traditions ». C'est ce qui l'a sauvé de l'assoupissement où l'invasion mongole avait plongé la Chine ; c'est ce qui empêchera aussi, d'après l'auteur, qu'il s'européanise absolument.

Le Japon aurait pu devenir une simple province chinoise ou une colonie de l'Inde, mais un amour-propre insulaire, un splendide isolement l'a toujours préservé de la fusion complète avec ses voisins, et il a gardé sa personnalité jusque dans l'imitation.

L'Inde trop mystique, trop dédaigneuse de la vie matérielle, se perd dans la multitude de ses rêves ; en Chine, le Confucianisme, dirigeant la pensée uniquement vers l'éthique sociale, asservit l'art à l'industrie ; au Japon seul se fait l'union de l'esprit et de la matière, le mélange intime du sens pratique des réalités avec l'intellectualisme et l'idéalisme artistique.

Okakura suit l'évolution de ce génie national à travers les siècles. Nous oublions quelquefois, en Europe, que ce qui était essentiellement japonais il y a cent ans peut ne l'être plus aujourd'hui. Le Japon a passé par des phases analogues à celles de l'Europe. D'abord sous l'influence de l'Inde, puis de la Chine, du bouddhisme et du Confucianisme, il a connu la période chevaleresque où la femme, comme chez nous, joua un rôle prépondérant. (Ce sont des femmes qui les premières se servirent pour écrire de la langue japonaise). Le culte de la femme se modifie à cette époque, qui est celle des Fujiwara. « L'idéalisation de la femme semble avoir été un des traits essentiels de la vie japonaise primitive. N'étions-nous pas de la race de la déesse-soleil ? Ce n'est qu'à partir de l'époque des Fujiwara, après avoir exploré les domaines du sentiment religieux, que le culte de l'homme pour la femme prend chez nous sa vraie forme orientale, celle d'une adoration d'autant plus vive que le sanctuaire en est secret, et d'une inspiration d'autant plus puissante que la source en est cachée. » Plus tard, après une période classique où le luxe et la richesse furent recherchés pour eux-mêmes, vint la tendance au raffinement, à la préciosité qui est demeurée au Japon jusqu'à nos jours, manifestée dans le goût des bouquets à fleur unique, des arbres en miniature, des poèmes en trois vers. Après bien des changements et des courants d'idées, arrive au XIXe siècle la passion de l'Occident. La thèse de l'auteur à ce sujet peut paraître singulière, mais elle mérite examen. D'après lui, c'est par patriotisme, par un réveil du sens de l'unité nationale, que les Japonais se sont jetés à corps perdu dans l'imitation des méthodes européennes ; ils s'initiaient à notre civilisation pour mieux défendre contre elle leur indépendance. Aussi, tout le *décor* de la vie s'uniformise avec la nôtre mais la force traditionnelle combat notre influence : « Deux chaines puissantes de forces assujettissent l'esprit japonais enroulées sur elles-mêmes comme le dragon, luttant toutes deux pour se rendre maître du joyau de la vie, parfois submergées toutes deux dans un océan de fermentation. L'une est l'idéal asiatique... l'autre la science européenne »...

Ce serait une grande perte pour l'Asie, affirme Okakura, si le Japon était capable de s'européaniser complètement ; peut-être serait-ce une perte pour le monde. Grâce à lui, il subsiste certaines formes du passé, de la simplicité favorable à la vie de la pensée : le commerce d'échanges, le système des foires de village, à côté de la grande navigation, l'industrie artisane contrastant avec le machinisme et les usines, le colportage et le pèlerinage résistant à la folie de la vitesse. Avec cela l'Asie « ne perdrait pas seulement la beauté des choses, mais la joie de l'artisan, l'originalité de sa vision, et la lente action humaine de son labeur. Car se vêtir de la toile qu'on a soi-même tissée, c'est demeurer dans sa propre maison, c'est créer une sphère propre à son propre esprit... Par ces moyens, la conception orientale de l'individualité se cultive comme une science mûre et vivante, harmonisant la pensée et le sentiment dans une grave mais souriante humanité ».

Ces deux ouvrages (réunis en un seul), d'une si haute valeur historique et ethnique, se lisent si agréablement dans l'écriture élégante, savante et aisée de Mlle Jenny Serruys, qu'on oublie qu'on les lit traduits. M. Auguste Gérard nous apprend que Mlle Serruys, « a serré étroitement le texte, et s'est attachée à ne rien perdre d'un style où chaque nuance a sa valeur. »

Alice BERTHET.

Carnet domestique

RECETTE DE VIN SANS ALCOOL

Le raison (père du vin, dangereux trop souvent par ses propriétés alcooliques) peut, sous la forme de vin sans alcool garder tous ses principes nutritifs : sucre, tannin, sels minéraux, etc.

Recette : Chaque propriétaire de quelques ceps de vigne peut aisément procéder comme suit : écraser de raisin, filtrer le jus, en remplir aussitôt des bouteilles seulement jusqu'à la naissance du col ; boucher avec soin, ficelage solide. Enfin, stérilisation au bain-marie en prenant toutes les précautions ordinaires : chaudière lessiveuse ou bassine profonde ; placer les bouteilles debout, chacune entourée d'un linge ou d'un paillon de champagne, pour obvier aux chocs entre elles. Au-dessous, fond de paille ou planche pour éviter le contact des bouteilles chauffer progressivement tact du fond métallique sur le feu.

Remplir d'eau froide jusqu'à mi-hauteur du col des bouteilles, chauffer progressivement jusqu'à 70°, température suffisante pour tuer les ferments. Cesser alors le feu et laisser refroidir jusqu'à pouvoir prendre les bouteilles sans se brûler. Perfectionner le bouchage en plongeant l'extrémité du goulot dans la cire ou la parfaine fondue. Pour éviter de poser les bouteilles encore chaudes sur un corps froid, interposer planches, journaux, torchon en plusieurs couches.

(Recette publiée par Mlle Brès, dans « l'Education enfantine ».)

La Presse et les Femmes

La citation suivante fait partie d'une série d'articles du Docteur Toulouse sur ce grave sujet de l'Unité de la Morale pour lequel seuls jusqu'à présent les groupements et les journaux d'avant-garde sociale avaient combattu. Félicitons-nous et félicitons le Docteur Toulouse qui le premier, croyons-nous, a le courage de porter la question devant le grand public dans un quotidien.

Les Deux Morales sexuelles par le Dr. Toulouse. « Le Pays » :

« Le libertinage de l'homme présente aussi un péril certain pour les enfants à naître. Les maladies qu'il apporte exercent une influence sur le nouvel être et sont toujours un danger pour la femme. L'intérêt de la race est donc que l'homme fréquente peu de femmes et tout autant que la femme fréquente peu d'hommes. Ces raisons valent aussi après le mariage, qui est en outre garanti par un accord de conscience.

Il y a d'autres raisons d'ordre social. Le libertinage favorise la prostitution, qui tient dans un état d'esclavage une partie importante des jeunes filles les plus belles (les plus saines, celles qui seraient les plus utilement fécondes). C'est une perte pour la race et aussi pour le travail national.

Voilà, à mon sens, les raisons décisives pour imposer la chasteté, et pour l'imposer également aux jeunes gens des deux sexes. »

Bulletin des Sociétés Féministes

Conseil National des Femmes Françaises

Le Conseil National a adressé au Président du Conseil, au Ministre de la Justice et au Ministre de l'Intérieur, la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,

Sachant la bienveillance avec laquelle vous avez toujours accueilli les demandes qui vous ont été présentées par le Conseil National des Femmes françaises, nous vous adressons, espérant qu'il rencontrera chez vous la même sympathie, le vœu émis par notre Conseil dans son assemblée statutaire du 1er juillet 1917 :

« Le Conseil National des Femmes françaises, heureux de constater les progrès faits par la cause féministe dans les pays alliés, espère que le Gouvernement de la République ne voudra pas faire aux femmes françaises, l'injure de les croire indignes d'être, comme leurs sœurs d'Angleterre, d'Amérique, de Russie, élevées, par le droit de vote et d'éligibilité, au rang de citoyen.

Il compte sur le sentiment d'équité des Pouvoirs publics pour arriver à ces droits. Si les femmes les récomment, c'est autant par esprit de justice que par le désir très grand qu'elles ont de servir leur patrie. »

Dans l'espoir que vous voudrez bien soutenir nos justes revendications, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments de haute considération.

La Présidente,
JULIE SIEGFRIED.
La Secrétaire Générale,
G. AVRIL DE SAINTE-CROIX.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

La présidente a reçu les réponses suivantes à la « Protestation des Françaises contre la déportation des Femmes belges en Allemagne ».

Lettre de M. MOMBERGHISARD,
Président de l'Union Belge à Lisbonne
à Mme de WITT SCHLUMBERGER,
Présidente de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes

Lisbonne, le 29 août 1917.

« Madame,

« La Commission de propagande « la Croisade des Femmes portugaises » a bien voulu associer l'Union Belge, de Lisbonne, à sa belle manifestation de solidarité à votre noble protestation, d'abord en la désignant pour la réception des Bulletins d'adhésion, et en la chargeant maintenant de vous les transmettre avec les 8.073 signatures qu'ils portent.

« Je me plais à vous signaler la valeur toute spéciale de cette manifestation, que vous apprécierez d'autant plus vivement que la femme portugaise est entrée tard dans le mouvement de libération qui marque si hautement notre époque.

« Personnellement j'admire l'effort que représente l'initiative de la Commission de propagande et spécialement de Mme Anna de Castro Osorio, et je ne doute pas que vous ne vous associez à la reconnaissance que je lui ai témoignée.

« Les bulletins vous seront remis par l'entremise de la Légation de France qui a bien voulu se charger de cet envoi.

« Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes hommages distingués.

« Pour l'*Union Belge*,
« Le Président : MOMBERGHISARD ».

Lettre de LA CROISADE DES FEMMES PORTUGAISES
(*Cruzada das Mulheres Portuguesas*),

Lisbonne, 22 août de 1917.

A Mme de WITT SCHLUMBERGER,
Présidente de l'U. F. S. F.

« Mesdames,

« Ce n'est qu'aujourd'hui que nous nous adressons à vous car nous avions reçu de nos colonies la demande de retarder l'envoi de cette protestation, afin de permettre à toutes les femmes de notre race d'en prendre connaissance et d'inscrire leurs noms en une geste de solidarité.

« Nous sommes auprès de vous en ce moment de lutte et de sacrifice, qui sera l'aurore d'une nouvelle ère de justice. La protestation des femmes portugaises contre les cruautés inutiles de ces méprisables barbares qui ont encore une fois cherché à détruire la Civilisation Latine.

« C'est donc aujourd'hui que nous venons vous remettre les protestations que vous avez envoyées, et que nous avons répandues dans tout le pays ; huit mille soixante-treize de nos compatriotes les ont signées.

« Quoique le plus grand nombre de nos concitoyennes soit d'accord avec vous de cœur et d'âme, elles ont pourtant une certaine répugnance à formuler publiquement une opinion ferme et concise. Vous pourrez ajouter à notre protestation ce qui vous a déjà été envoyé par nos amies et sœurs de Oporto du Groupe Féminin de la « Société patriotique » dont le journal « La Capitale du Nord » a fourni de nombreuses signatures où vous porrez voir que bien avant le départ de nos frères pour la France, où ils sont allés se battre auprès des vôtres, pour la Défense de la Civilisation, de la Liberté et de la Justice, le cœur des femmes portugaises étaient avec vous. Elles, dont l'histoire du Portugal retrace les traits les plus glorieux de l'énergie et du courage de notre sexe' La « Croisade des Femmes Portugaises » et surtout la Commission de Propagande, qui a envoyé la protestation et a obtenu des signatures pour vous les envoyer, salue en vous les nobles femmes de France et de Belgique, en vous assurant des sentiments de solidarité de celles qui font avec vous une grande et véritable famille spirituelle.

« Pendant que nos soldats qui ne connurent jamais l'amertume des irréparables déroutes, luttent sur le sol de France avec le courage et l'énergie que notre race de navigateurs a toujours montré, nous devrons nous charger de la vie interne du pays et par notre foi et notre travail assurer la joie du retour triomphant à une patrie plus embellie et ennoblie par l'accomplissement du devoir sacré.

« Veuillez, agréer, Mesdames, le témoignage de notre solidarité fraternelle.

ANA DE CASTRO OSORIIO.

Union Fraternelle des Femmes

Errata. — Ont été omises dans le dernier compte-rendu :

1° La très intéressante communication de Mme Marie Cotte, membre du Comité de l'U. F. F., sur le travail des femmes dans les usines (demi-journées et organisation du travail en général). Mme Cotte a fait une enquête très sérieuse auprès des pouvoirs publics et des industriels et ses démarches ne sont pas restées vaines. Un article documenté paraîtra sur cette importante question.

2° La communication de Mme Léon Philippe, Vice-Présidente de l'U. F. F., à propos de l'extension à donner à la culture potagère, et de l'intérêt qu'il y a, à ne pas laisser la moindre parcelle de terrain en friche. Un essai heureux a été tenté à Bois-Colombes par ses soins.

Fédération Féministe du Sud-Ouest

La Fédération a tenu son troisième Comité fédéral à Bordeaux, les 9-10 août 1917 avec le programme suivant :

Première journée, jeudi 9 août

I. — Ouverture des travaux à 9 heures. — Nomination du Bureau (a. IX). — Vérification des pouvoirs (a. V). — Allocution de la Présidente.

II. — Ratification des Statuts et de l'organisation fédérale.

III. — A 10 heures, Enquête sur le travail féminin en Sud-Ouest (premiers résultat). Rapporteur général, M. Perrières (Landes).

4° Les Institutrices Secrétaires de mairie, Rapporteur régional, Mme Dachary (Basses-Pyrénées) ;

2° La main-d'œuvre industrielle, Rapporteur régional, M. Bouthonnier (Dordogne) ;

3° La main-d'œuvre agricole, Rapporteur régional, Mme Lachaize (Charente) ;

4° Professions diverses (Communications individuelles).

Deuxième journée, Vendredi 10 août

I. — Ouverture des travaux à 9 heures (suite des précédents). — Conclusions des Rapporteurs.

II. — 10 h. 30. De l'éducation civique et sociale des femmes, Rapporteur régional, Mlle Thimer (Charente).

III. — 14 heures. De l'intervention de la Fédération dans les conflits économiques, Rapporteur régional, Mme Dalès (Basses-Pyrénées).

IV. — 16 heures. Organisation fédérale (Rapport Persigout) :

1° Organisation des Commissions (a. XIV, XIX, XX) ;

2° Organisation financière (a. XV à XVIII) ;

3° Création du Bulletin fédéral.

V. — Propositions diverses. — Désignation du Conseil fédéral (a. IV), des lieu et date du Comité ultérieur (a. V). Clôture du Comité de Bordeaux.

Section d'Études Féminines du Musée social

La Commission du Travail qui ouvre une enquête sur le travail des enfants en usine demande à nos lecteurs et lectrices de lui adresser les renseignements qu'ils peuvent avoir sur les questions suivantes :

USINES DE GUERRE

I. — Les usines de votre région emploient-elles des enfants ?

A partir de quel âge ?

a) Garçons ?

b) Filles ?

Indiquer, pour quelques usines : combien d'enfants au-dessous de 16 ans ?

Combien d'adolescents de 16 à 18 ans ?

A-t-on tendance à en augmenter le nombre ?

II. — Quel genre de travaux font-ils ?

III. — A combien d'heures de travail sont-ils astreints ?

IV. — Travaillent-ils de nuit ?

V. — Donner un aperçu de leurs salaires.

VI. — Respecte-t-on les règlements d'hygiène prévus par les lois de protection du travail ?

VII. — Comment supportent-ils le séjour à l'usine ?

a) Au point de vue physique ?

b) Au point de vue moral ?

VIII. — Y a-t-il beaucoup d'accidents du travail ?

IX. — Y a-t-il eu des décès par suite de maladies ou d'accidents consécutifs au travail d'usine ?

Pour les usines autres que les usines de guerre, prière de bien vouloir répondre aux mêmes questions en indiquant si, depuis la guerre, ces usines emploient plus d'enfants qu'auparavant, et quelles en sont les causes ?

CONCLUSIONS

Donner les résultats du travail des enfants en usine dans la région enquêtée.

Nota. — Prière d'envoyer les réponses à cette enquête, **avant le 30 octobre 1917**, à **Mme L. BRUNSCHVICG**, rapporteur sur la question : Section d'Études féminines du Musée social, 5, rue Las-Cases, Paris (7e).

Œuvres et Institutions

L'ECOLE ET LA VIE

Il paraît, depuis le 15 septembre, un nouvel hebdomadaire « L'Ecole et la Vie », libre tribune d'éducation nationale, qui est le premier journal créé pour porter les questions d'enseignement devant le grand public en même temps que devant les professionnels.

DROIT ET LIBERTE

Sous ce titre avec le commentaire « Ligue républicaine de Défense nationale », s'est fondée récemment une Société dont le bureau compte des noms chers à nos lecteurs, ceux d'abord de Mme Thilda Harlor secrétaire générale et de Mme Juliette François Raspail, déléguée générale ; ceux de MM. Léopold Lacour, Léopold Mabilleau et Maurice Violette, tous trois apôtres éprouvés du féminisme. Nous aurons à reparler de cette vaste et haute entreprise.

FAMILISTERE DE GUISE

Le centenaire du fondateur de cette admirables institution J.-Baptiste-André Godin a été récemment célébré. Nous consacrerons prochainement un article à cette magnifique institution hélas ! depuis trois ans au pouvoir de l'ennemi. Il importe pour d'œuvre de rénovation de la France, que de tels exemples jusqu'ici trop peu imités soient mis aujourd'hui en toute lumière.

AU CONCOURS LEPINE

En présence de l'intérêt que présente la classe des jouets au 15e Concours Lépine, M. Alphonse Guérin, industriel à Paris, a offert un prix de mille francs, qui sera attribué au jouet désigné comme le plus amusant, à la majorité des voix par un Jury d'enfants de 6 à 10 ans, pris au hasard parmi ceux qui, avec leurs parents, visiteront le Concours. Après une sélection préparatoire par le jury du Concours qui aura écarté les jouets ne présentant pas un caractère commercial pratique ou moral suffisant, durant une quinzaine et pendant une heure les jeudis et dimanches, de 10 à 11 heures, les enfants jurés une dizaine environ, moitié garçons, moitié filles, si c'est possible, joueront avec les modèles choisis et seront invités à déposer, devant un mandataire désigné, dans une urne fermée, un bulletin portant le numéro du jouet préféré.

Le prix de mille francs sera obtenu par le jouet ayant réuni le plus grand nombre de suffrages.

Dans le cas où le Concours donnerait des résultats intéressants, M. Alphonse Guérin a l'intention de continuer les années suivantes.

L'ALGERIENNE

« L'Algérienne » en délégation sur les champs de bataille de la Marne pour commémorer cette victoire, a offert aux Blessés Européens et Indigènes de l'Armée d'Afrique, du tabac et des fruits envoyés par les maires des communes algériennes.

LA POUPEE FRANÇAISE

Une fête a été organisée sous ce titre à Biarritz par notre confrère André Geiger, dont on connaît les romans attrayants. Cette journée a fait une utile propagande aux œuvres qui tentent de vivifier l'industrie du jouet français, et a de plus bénéficié à leur budget.

Prime à nos Abonnés

PREJUGE & PROBLEME DES SEXES

Le beau livre de Jean Finot est offert en

Prime gratuite

à tout abonné qui nous procure un second abonnement.

La Presse entière en France et à l'étranger a rendu un magnifique hommage à cet ouvrage qui a été traduit en anglais, en allemand, en espagnol, etc.

« Véritable encyclopédie de la fourmi, brillante prophétie de ses destinées prochaines », selon M. Seillière, l'éminent critique des « Débats ». Il est d'après M. Paul Adam « savant à l'infini, plaisant comme une conversation auteur du thé » et pour M. Emile Faguet « au premier rang de ceux que pour être renseigné et averti, il faut avoir lu ».

C'est une véritable bonne fortune pour « La Française », de pouvoir l'offrir à de telles conditions.

Préjugé et Problème des Sexes, se vend 5 francs en librairie.

Nous l'expédions gratuitement à tout abonné, qui nous adresse en plus de son propre abonnement le montant d'un abonnement nouveau, plus 0,50 pour le port du volume. On peut venir le demander à nos bureaux les lundi, mercredi, vendredi de 3 à 5 heures.

AUTRE PRIME A NOS ABONNÉS

Pour nos abonnés qui possèdent déjà l'ouvrage précédent, nous avons acquis tous les exemplaires restants de l'édition d'un ouvrage précieux pour la propagande féministe. C'est le **Catéchisme féministe**, de J.-J. Renaud, qui, sous forme de questions et de réponses nettes et vivantes, contient un excellent résumé de la doctrine féministe. C'est le meilleur manuel d'argumentation à la portée de tous, que nous connaissions. Nous l'offrons également en prime gratuite à tout abonné qui nous procure ou prend lui-même un abonnement nouveau. Joindre au montant du nouvel abonnement, 0 35 centimes pour le port.

COURRIER DES LECTEURS

Mlle Athénas. — Nous avons bien reçu votre abonnement et celui de Mme M. B. Nous vous en remercions vivement. Nous avons remis à l' « Aarme » votre cotisation de dix francs.

Mlle B (Vincennes). — Nous donnerons dans le prochain numéro l'intéressante communication concernant la Défense des Travailleuses que vous nous avez faite avant les vacances.

Mme Charroppin (Nice). — Nous vous remercions vivement de votre aimable obligeance à renseigner une autre de nos abonnées sur les moyens de vivre dans le Midi à des prix modestes. Toutes nos félicitations sur l'organisation de votre Office départemental de l'Activité féminine. Nous publierions avec plaisir à titre d'exemple un exposé de votre effort et de ses résultats si vous voulez bien nous l'envoyer

PETITES ANNONCES

Le « Tord-Boyau », journal du front (S. P. 140, 6 fr. par an) publie d'amusants numéros qu'il faut voir et lire pour passer un agréable moment et chasser de cafard.

PJULES (appareils orthopédiques artificiels, 40 bis, rue Marcadet, PARIS) **NOURRITURES** p. poules, oiseaux, porcs, etc.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc.), rapidement corrigées par Mme Genlis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vauquelin, Paris-V.

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE
Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Exjéditions en Province

ALIMENTATION
pour Régime Diététique
FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1887
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catogue sur demande.

BIÈRES
BIERE FANTA sans alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 13-82

LE BOVRIL
Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.
Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.
Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.
Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

La gérante : **Jane MISME.**
Imprimerie des Arts, 11, rue Molière

Texte d'une circulaire que nous prions nos lecteurs de répandre.
Nous en demander le nombre d'exemplaires que l'on désire.

LA FRANÇAISE
Journal de Progrès Féminin
12me Année

17, rue de l'Annonciation
PARIS (16e)
Téléph. Auteuil 17-09

Jeunes Filles, Epouses, Mères
quelle que soit votre condition
n'attendez pas de vous trouver en des heures difficiles pour vous assurer un Guide et un soutien
Abonnez-vous à la FRANÇAISE
qui renseigne et défend les femmes, les aide à remplir leurs devoirs et à obtenir leur droits.

Jeunes Filles et Femmes Privilégiées
Soucieuses de vos obligations envers les moins heureuses
Abonnez-vous à la FRANÇAISE
qui les sert, qui les servira d'autant mieux que vous lui apporterez votre concours, et qui vous aidera, en retour, dans vos œuvres personnelles.

Envoi gratuit de deux Numéros spécimen
La **FRANÇAISE** répond aux demandes de renseignements de ses abonnés. Elle fait bon accueil à leurs communications sur les diverses parties de son programme.

BULLETIN D'ABONNEMENT
A envoyer à Mme la Secrétaire Générale de LA FRANÇAISE, *17, rue de l'Annonciation*

M (nom et adresse de l'abonné très lisibles) _____

souscrit un abonnement d'un an au journal LA FRANÇAISE à partir du (1er de chaque mois) _____

et envoie le montant (six francs) ci-joint (ou en mandat-carte).

Date
Signature

ABONNEMENTS : France 6 fr. — Etranger 8 fr.
NUMÉROS : » 0.10 c. — » 0.15 c.
(Ne se vend au Numéro qu'au bureau du Journal, ouvert tous les après-midi de 2 à 6 h., sauf le Dimanche).
SERVICE des RENSEIGNEMENTS : Lundi, Mercredi, Vendredi de 2 à 5 h.

La Française
JOURNAL DE PROGRÈS FÉMININ
(12e ANNÉE),
continuera de publier des articles et des informations sur les différentes parties de son programme, qui embrasse le rôle et la situation des Femmes, concernant l'ÉDUCATION, l'ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE et la PRÉVOYANCE SOCIALE ; l'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE, le TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS, les DROITS CIVILS ET POLITIQUES DES FEMMES : en un mot **toute l'action des Femmes en France et à l'Étranger et tous les intérêts de la Femme et de la Famille.**

La FRANÇAISE publiera notamment
— **Des tableaux pour l'orientation professionnelle** des femmes et des jeunes filles, faisant suite à ceux qu'elle a déjà publiés en Juin 1917. Les prochains concerneront les carrières de l'Enseignement, de l'Administration et les carrières libérales. De plus chaque semaine la rubrique **Carrières féminines**, donne des renseignements d'actualité sur les débouchés anciens et nouveaux, les concours, les écoles d'apprentissage, le placement, etc.
— **Des listes de moyens d'Assistance et de protection** aux familles, aux femmes et aux jeunes filles seules (assistance légale, placement d'enfants, Hôtels féminins, etc.). De plus la Chronique des Œuvres et Institutions tient le lecteur au courant du mouvement d'entr'aide sociale.
— Dans sa rubrique **Au Parlement**, des renseignements sur les lois d'intérêt féminin en attente (pensions, nationalité, capacité civile, etc.) ; des études et des campagnes sur la condition légale des femmes.
— Une rubrique permanente contre l'**Alcoolisme**.
— **Un bulletin hebdomadaire des sociétés féministes.**
— Une série d'articles sur l'**Éducation de l'Adolescence.**
— Une série d'articles sur l'**Enseignement du dessin d'art décoratif.**
— **Un carnet domestique** (organisation ménagère, recettes, conseil divers).

ECOLE ROY
Rue Lagrange
PARIS (5e)
COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année
STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES
Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES